Le sénateur Fournier: Je comprends très bien ce que vous faites. Je ne vous blâme en rien, n'allez pas prendre ce que je dis en mauvaise part. Nous parlons souvent des personnes âgées et nous entendons dire que tout le monde éprouve une grande sympathie à leur endroit. Je suis d'accord là-dessus. Que faites-vous du vieil ivrogne qui a bu toute sa vie, qui a fait mener une vie de martyre à sa femme et à sa famille qui n'ont aucun respect pour lui. Il a bu jusqu'au dernier cent et il finit à l'Assistance publique où il continue de boire. Il obtient \$75 ou \$100, mais trois ou quatre jours plus tard il est de nouveau sans le sou. Continuerons-nous à lui donner \$100 par semaine pour qu'il continue à mener ce genre de vie?

Je veux dire ceci: un certain nombre de membres de notre Comité ne sont pas d'accord mais il existe beaucoup plus de gens dans la situation que je viens de décrire que nous ne le croyons. Il ne s'agit pas d'un ou de deux. Il y en a un bon groupe à Saint-Jean et un autre bon groupe à Fredericton et quelques-uns aussi à Edmundston. Il y en a des milliers à Montréal et à Toronto. J'éprouve de la sympathie à l'endroit de ces gens-là, mais que pouvons-nous en faire?

Mlle Christie: Nous les dirigeons vers des groupes comme les A.A. (Alcooliques anonymes) s'il est possible de convaincre une personne qui a un problème d'alcoolisme à se faire traiter. S'il refuse, nous nous efforçons davantage d'aider la famille et de faire tout en notre pouvoir pour être efficace à l'égard de la personne qui a bu durant une grande partie de sa vie. Nous sommes forcés d'admettre, cependant, qu'à moins qu'ils se reconnaissent eux-mêmes comme des buveurs invétérés, nous n'avons pas été très chanceux avec les alcooliques.

Le sénateur Quart: Mademoiselle Christie, vous faites mention ici, à la page 5 de votre mémoire, de ce qui suit: «Depuis quelques années nos bénévoles...» Dois-je conclure, à partir de ce que «nos» que vous disposez d'un genre de bénévoles qui travaillent avec vous, ou s'il s'agit simplement de quelques bénévoles particuliers qui viennent vous donner un coup de main?

Mlle Christie: Nous bénéficions de l'aide d'un groupe et M^{mo} Forsythe a mis sur pied notre Comité de bénévoles, le Comité philanthropique. Nous avons un groupe tout à fait imposant qui a procuré toute une gamme de services dans les différents aspects de notre travail et nous les avons trouvés très disposés. En fait, ils aimeraient pouvoir faire davantage. L'un de nos problèmes vient de ce que nous n'avons pas le temps de leur donner la formation dont ils ont besoin pour se rendre

le plus utile possible. Ils nous aident dans nos œuvres préscolaires et dans quelques agglomérations dans Crescent Valley. Ils nous aident en nous conduisant en voiture pour aller procurer le minimum vital à des familles. La liste serait longue à dresser de tous les services qu'ils nous rendent.

Le sénateur Quart: Vous dites: «Nos bénévoles ont dirigé un jardin d'enfants, le premier du genre, et un deuxième est projeté pour l'automne.»

Mile Christie: Madame Forsythe pourrait vous donner une idée du nombre de bénévoles qui se sont engagées.

Mme Forsythe: Nous sommes réellement émues au sujet du premier projet et nous sommes très fortunées d'avoir une institutrice brevetée qui fait ce travail en bénévole. Le jardin d'enfants est ouvert trois fois la semaine et il s'adresse aux enfants qui se préparent à l'école pour l'automne. Nous ouvrons du mois d'octobre au mois de mai. L'institutrice est à son poste chaque jour et elle est aidée de trois bénévoles. Ces enfants nous sont envoyés par diverses agences et ils sont dépourvus au point de vue culturel. Ils en ont grandement besoin. Plusieurs enfants n'ont jamais tenu de craie à dessin dans leur main avant de nous arriver.

Le sénateur Quart: Quel était leur âge?

Mme Forsythe: Ils étaient tous âgés de cinq ans, pour entrer à l'école à l'automne. Nous observons un programme scolaire réglementaire qu'ils doivent suivre. Il y a une certaine quantité de travail scolaire prévue pour les préparer à l'école. Il ne s'agit pas uniquement de jeu. Certes ils ont des périodes de jeu intercalées aux travaux scolaires et nous leur fournissons un goûter consistant en lait et en biscuits; aussi nous leur donnons de l'huile de foie de morue. C'est principalement une expérience culturelle.

Le sénateur Quart: Le goûter est-il gratuit?

Mme Forsythe: Oh! certainement que oui. Au début, nous avons chargé quelque chose. Nous leur avons dit que ce serait 25 c. par semaine. Nous avons placé une petite boîte à leur portée et nous avons averti les mamans. Nous avons des bénévoles qui visitent d'abord les familles pour leur expliquer en quoi consiste tout le projet. Nous avons une longue liste d'attente. L'an dernier nous avions 26 enfants et nous ne pouvions réellement pas en recevoir davantage. Nous utilisons les installations d'une église et nous n'étions pas capables d'en recevoir un plus grand nombre.

Le sénateur Quart: Je suppose que ce groupe de fillettes d'intelligence moyenne